

CACES® R482 avec formation et examen QCM AIPR opérateur

Confirmé

Catégories au choix : A/B1/B2/B3/C1/C2 /C3/D/E/F/G



www.ocsa-formation.fr

P042.1



Objectif de formation

Obtenir le Certificat d'Aptitude à Conduire En Sécurité (CACES®) et réussir l'examen QCM en vue de la délivrance de l'AIPR par l'employeur.



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation le participant sera capable d'(e) :

- Appliquer la réglementation issue de la recommandation R482.
- Appliquer les consignes de sécurité.
- Effectuer l'entretien courant
- Conduire un engin en sécurité selon la catégorie concernée.
- Connaître la réglementation DT-DICT



Méthodes pédagogiques

Cette action de formation s'appuiera sur une méthode participative, associant des exercices pratiques et des apports théoriques.



Public concerné

Toute personne ou toute entreprise ayant du personnel qui est amené à évoluer et /ou travailler avec des engins de chantier.



Pré-requis

Etre âgé de plus de 18 ans.
Etre apte médicalement.
Etre ou avoir été titulaire du CACES® correspondant à la demande.



Évaluation

Questionnaire d'évaluation théorique. Examen QCM AIPR.
Évaluation des savoir-faire pratiques.



Durée

2 jours de formation (14 heures).
1 jour de test (7 heures).



Nombre de participants

De 1 à 12 stagiaires



Coût

Inter-entreprises : nous consulter
Intra-entreprise : nous consulter



Moyens

Salle équipée pouvant accueillir 12 personnes + le formateur
Site aménagé selon convention de formation.



Validation

Certificat CACES® + Attestation de compétence AIPR.



BTP



Industrie



Logistique



Collectivités



Tertiaire

www.ocsa-formation.fr

CACES® R482 avec formation et examen QCM AIPR opérateur

Confirmé

Catégories au choix : A/B1/B2/B3/C1/C2 /C3/D/E/F/G



www.ocsa-formation.fr

PROGRAMME

Préparation à l'examen QCM AIPR

- Les acteurs sur le chantier
- Le repérage et les affleurants
- Les normes, les plans
- DT-DICT
- La réforme
- La règle des 4A
- Les documents cerfa
- Entraînement sur les questions de l'examen

Connaissances générales

- Rôle et responsabilités du constructeur / de l'employeur
- Rôle de l'assurance maladie – la R482
- Rôle et responsabilités du conducteur
- Connaissance des différents acteurs internes et externes en prévention des risques professionnels concernés
- Rôle et responsabilités du chef de manœuvre, du signaleur et de l'homme trafic

Technologie des engins de chantier

- Terminologie
- Caractéristiques générales
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents composants et mécanismes
- Identification, rôle et principes de fonctionnement des différents dispositifs de sécurité
- Rôle des structures de protection ROPS, FOPS et TOPS
- Équipements interchangeables disponibles pour les différentes familles d'engins de chantier, leurs utilisations possibles,
- Existence d'une issue de secours sur les engins concernés

Les principaux types d'engins de chantier - les catégories CACES®

- Caractéristiques et spécificités des différents types d'engins de chantier
- Catégories de CACES® R482 correspondantes

Les règles de circulation applicables aux engins de chantier

- Identification et signification
- Circulation sur chantier
- Circulation sur la voie publique

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

- Risques liés au fonctionnement de l'engin – origine(s) et moyens de prévention associés
- Risques liés à la conduite / aux déplacements de l'engin – origine(s) et moyens de prévention associés

Exploitation des engins de chantier

- Réglages ceinture siège..
- Consultation et utilisation de la notice d'utilisation
- Picto, gestes de commandements
- Risques à tenir en cas d'incident ou défaillance de la machine, risques liés à l'utilisation des téléphones mobiles, suite à l'utilisation de substances psycho-actives...

Vérification d'usage des engins de chantier

- Les VGP
- Les anomalies

Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Fin de poste

Évaluation des connaissances et savoir-faire

- Évaluation théorique
- Évaluation des savoir-faire pratique sur la catégorie concernée
- Examen QCM AIPR

OCSA FORMATION TOULOUSE

27, Avenue Larrieu Thibaud
31100 TOULOUSE
05 34 66 47 26
contact@ocsa-formation.fr

OCSA FORMATION MONTPELLIER

429 rue de l'Industrie - Maison de l'entreprise
34000 MONTPELLIER
04 67 06 20 46
contact@ocsa-montpellier.fr

www.ocsa-formation.fr